



La commune de GER

Recrute

4 agents recenseurs

Recensement national de la population

PERIODE :

Du 16 janvier au 15 février 2020 – 2 demi-journées de formation prévues début janvier seront rémunérées

MISSIONS :

- Assurer la collecte des données concernant les logements et les personnes habitant un secteur défini de la commune
- Assurer le suivi des dossiers par adresse et tenir à jour un carnet de tournée
- Rendre compte régulièrement de l'avancement du travail, des difficultés, et faire état des situations particulières au coordonnateur.

PROFIL :

- Grande disponibilité quotidienne, ténacité (collecte et restitution des questionnaires en journée, mais aussi en soirée ou le samedi)
- Capacité d'organisation (méthode, sens de l'orientation)
- Aptitudes relationnelles, capacité de communication, courtoisie
- Sensibilisation à internet. Proposer systématiquement aux habitants de répondre par internet.
- Discrétion, confidentialité, neutralité. Respect du secret statistique ;
- Posséder un téléphone portable.

REMUNERATION :

- Rémunération : indice brut 348, majoré 326 (équivalent SMIC)
- Temps de travail : 30 heures par semaine ; formation rémunérée
- Chaque agent recenseur sera en charge de la collecte de 250 logements en moyenne.

Les personnes intéressées sont invitées à envoyer leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation avant **le lundi 2 décembre 2019**

soit par courrier électronique : mairie.ger@wanadoo.fr

Soit par courrier : M. le Maire de Ger Rue du Gleysia 64530 GER